

Brèves de NOVALAISE

Mandat 2008-2014 numéro 3

Parution avril 2009

Agenda !!! pour tout renseignement : mairie de Novalaise : 04/79/28/70/38

- ✓ **Vend 17 avril** : 20h30 salle polyvalente **Conférence sur les Tuiliers par M. TISSUT.**
Un formidable voyage à travers le temps à la découverte de notre patrimoine.
- ✓ **Vend 08 mai** : 11h **cérémonie aux monuments aux morts.**
- ✓ **Sam 30 mai** : **Soirée question pour un champion au profit de l'UNICEF avec Juliette BERGER.**
De nombreux lots, l'essentiel c'est de participer!
- ✓ **Sam 06 juin** : 11h00 **salle des mariages, le conseil municipal invite toutes les mamans à partager une collation.**
- ✓ **Vend 10 juillet** : 20h30 salle polyvalente **Conférence sur le lac par M. TISSUT.**
- ✓ **Mar 14 juillet** : **braderie dès 8h organisée par le club de basket (04/79/28/72/42) suivie de la soirée country à partir de 18h organisée par l'ECAN puis feu d'artifice vers 22h30.**
- ✓ **Dim 23 août** : **700 ans du marché, animations de rue, ambiance moyenâgeuse.**
Le programme de cette manifestation vous sera communiqué ultérieurement
Retrouvez toutes ces infos sur le site : <http://www.novalaise.fr>

Le saviez-vous ?

L'enseignement public est un droit et une nécessité. Il concerne les enfants des écoles maternelles et primaires. Ces enfants représentent l'avenir de notre territoire. Il est important que chacun d'entre nous mesure l'effort consenti par les contribuables des cinq communes composant le SIVU (Aiguebelette, Gerbaix, Marcieux, Nances et Novalaise).

Le coût du fonctionnement des écoles publiques hors investissement et personnel d'éducation est de 924 € par an pour un élève de l'école maternelle et de 290 € pour un élève de primaire. La différence s'explique par le personnel ATSEM (assistantes maternelles) nécessaire et obligatoire.

Pour les services de cantine et de garderie, le montant des dépenses pour l'année 2008 est de 139 054 €. Les recettes provenant de la vente des tickets cantine et garderie sont de 87 264 €. Ces chiffres prennent en compte le personnel et le fonctionnement. En 2008, 13 224 repas ont été servis à la cantine. Pour réaliser l'équilibre budgétaire de ce service, indispensable pour les familles, les communes prennent en charge la différence soit 51 790 €.

D. GUILLERMARD

Finances

Dans sa séance du 16/03/2009 consacrée essentiellement aux votes des comptes administratifs 2008 et des budgets primitifs 2009 (budget général M14, budget eau potable M49, budgets plages Pré Argent et Bon Vent M4), le conseil municipal a décidé d'augmenter les taux d'imposition de 2%, sur la taxe d'habitation, sur la taxe sur le foncier bâti, sur la taxe sur le foncier non bâti soit :

| | 2008 | 2009 |
|------------------------------|---------|---------|
| Taxe d'habitation | 10,78 % | 11 % |
| Taxe sur le foncier bâti | 19,90 % | 20,3 % |
| Taxe sur le foncier non bâti | 56,93 % | 58,07 % |

Et d'autre part d'instaurer la taxe communale sur l'électricité de 2% sur l'assiette.

Ces décisions sont motivées par la nécessité de faire face aux dépenses supplémentaires engendrées par le fonctionnement et l'investissement de la nouvelle école. En effet notre participation qui s'élevait à 191 000 € en 2008 passe à 242 000 € en 2009 : soit 51 000 € de plus.

L'augmentation des taux d'imposition des trois taxes permettra de collecter environ 12 000 € et la taxe locale d'électricité environ 10 400 €. Dans cette période économique difficile, nous ne souhaitons pas trop augmenter la pression fiscale.

D. GUILLERMARD

Cinéma

Votre cinéma de proximité (salle polyvalente) vous propose pour les semaines à venir: Slumdog Millionnaire, Welcom, Gran Torino, Dans la Brume Electrique, La première Etoile, OSS117 . Les enfants ne seront pas oubliés : Brendan et le secret, Ponyo sur la falaise et pour les plus jeunes : Laban, le petit fantôme. A bientôt ! Vous pouvez retrouver le programme sur le site de la mairie dans la rubrique « vie culturelle-cinebus »

Cinéma ...suite...

Le 29 mars a été projeté un documentaire poignant « puisque nous sommes nés », de réalisateurs savoyards, J-P Duret et sa femme Andréa Santana. Ce film relate la vie de deux enfants dans un village pauvre du Brésil. Les réalisateurs, qui ont vécu 6 mois avec eux, ont su filmer avec justesse et sans misérabilisme la bouleversante humanité de ceux qu'ils ont rencontrés. J-P Duret était présent à Novalaise, et l'échange qui a suivi le film était riche et profond, la centaine de personnes qui s'était déplacée est ressortie « touchée au cœur » par cette soirée.

L .PERRIER

La neige

L'hiver 2008-2009 n'en finissait plus... A plusieurs reprises nous avons dû affronter les assauts d'un hiver capricieux et rigoureux. Les chutes de neige abondantes marqueront nos esprits et nous avons perdu l'habitude d'une vraie saison hivernale. La nature reprend ses droits et nous rappelle à la raison.

Nos équipes de déneigement « Philippe COURTOIS », « Franck GALLAY » et « Patrick DAMIAN-TISSOT » ont dégagé au mieux les voiries communales pour un service à la population. Ils ont très souvent commencé à déneiger et saler à deux ou trois heures du matin. Notre nouveau tracteur conduit par Frédéric RIGOTTIER nous a rendu de grands services pour charger la neige dans les rues du bourg.

Au nom de la commune je les remercie de leurs efforts pour la sécurité de tous.

P. RUBAUD

Le conseil municipal jeune

Des candidats, un bureau de vote, une urne, des cartes d'électeurs, un isoloir, des jeunes, des jeunes ?!

Et oui, nous sommes au mois de janvier et les jeunes viennent élire leurs représentants. 17 candidats, 11 places alors certains seront déçus et pour les autres, la joie se lit sur leurs visages :

Yann CARRON, Marianne DUVERT, Bilal EZNATI, Julie FRIGOUT, Clément GAIME, Victor GARDET, Maxime GAY-LANCERMIN, Eva MARTIN, Melvin MARTIN, Mathieu MOSCA, Louis TOOGOOD.

L'installation de ce conseil a eu lieu le mercredi 25 février à 18h, en présence de M. le Maire et de nombreux conseillers. Ils ont élu une présidente : Eva MARTIN et deux vice-présidents : Yann CARRON et Victor GARDET. Un premier rendez-vous a été fixé le 1^{er} Avril, cruelle désillusion pour les farceurs, car tout le monde était présent.

Ce conseil est encadré par François MOLTER et Evelyne DIEZ.

Le débat s'est instauré et de nombreux projets feront l'objet d'études avant présentation au conseil municipal.

R. GIRERD

Nouvelle école-pédibus

Impulsée par M. GUILLERMARD, une commission de réflexion composée de parents d'élèves et d'enseignants a étudié les différents problèmes posés pour organiser l'accès à la nouvelle école, les objectifs prioritaires étant de sécuriser les abords de l'école et de canaliser le flot important de voitures aux heures d'entrée et de sortie. Profitant des équipements existants (parkings de la salle polyvalente et du champ de foire) et de ceux à venir (chemin piétonnier aménagé entre la Route du Lac et la Route du Bief du Moulin), une zone piétonne devrait s'instaurer aux heures d'accueil et de sortie de l'école. La distance à effectuer à pied entre les parkings et l'entrée de l'école sera de 120 m environ. Des études sont en cours, pour équiper et sécuriser ces accès piétons.

De nouvelles habitudes devront donc s'établir, pour le bien-être et la sécurité de nos élèves. La préoccupation environnementale que nous partageons tous et que nous désirons transmettre à nos enfants, nécessitera la collaboration et le soutien de chacun de nous. Dès que le dispositif définitif sera arrêté par la municipalité nous vous communiquerons les informations détaillées.

Le directeur de l'école élémentaire. F.LEULLIER

Signalétique routière

L'étude de signalétique est en cours et doit en fin d'année permettre de donner des noms à toutes les routes de la commune, et des numéros à toutes les maisons et bâtiments occupés.

Le bureau d'études ENVERGURE de GROISY (Haute-Savoie), retenu pour ce travail, a achevé le recensement de toutes les voies. Il a commencé à travailler sur le nombre et le positionnement des panneaux afin de préparer le dossier de consultation des entreprises. De son côté la commission « signalétique » composée de conseillers municipaux et d'habitants de la commune va à présent déterminer le nom des voies. Cette commission lors d'une première réunion de travail a adopté le principe d'utiliser systématiquement les noms de lieux-dits déjà existants, ou par défaut, des appellations cadastrales locales, dans le même esprit que ce qui a été réalisé il y a plusieurs années pour les rues du centre-bourg.

C. LAUDE

Coupon réponse à déposer dans la boîte aux lettres située à l'arrière de la mairie

NOM..... Prénom.....

Je souhaite recevoir par mail les brèves, informations sur la programmation proposée par la mairie

Adresse mail

Vous pouvez aussi envoyer directement un mail à la mairie à l'adresse suivante novalaise@wanadoo.fr, en précisant « pour la commission communication ».